



# Bulletin d'adhésion

Association à but  
non lucratif  
Régie par la loi du  
1/7/1901 et par le  
décret du 16/8/1901

**ASSOCIATION DES AMIS DE RAYMOND DEVOS - 10 RUE DE PARIS- 78470 SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE**  
**contact@adard.fr - www.adard.fr**

L'association a pour objet « de fédérer les amis, soutiens et admirateurs de Raymond Devos et de constituer un ou plusieurs relais d'information et de sensibilisation afin de contribuer à la perpétuation et au développement de la mémoire de l'artiste ainsi que de ses œuvres, en appui de la Fondation Raymond Devos. » (Art. 2 des Statuts)

## Pourquoi adhérer à l'ADARD ?

- **Pour partager** l'esprit Raymond Devos,
- **Pour bénéficier de réductions et d'informations privilégiées** sur nos activités et celles de la Fondation Raymond Devos,
- **Pour participer** activement à l'activité de la Fondation : au travers d'un groupe de bénévoles, en appui des actions de la Fondation et de l'ADARD,
- **Pour contribuer** à la création d'un réseau ADARD en France ou à l'étranger.

## Comment adhérer à l'ADARD ?

La cotisation annuelle est de **20 EUROS**

Envoyez un chèque libellé au nom de l'ADARD à : ADARD, 10 rue de Paris, 78470 SAINT-REMY-LÈS-CHEVREUSE

(N'oubliez pas de joindre à votre courrier une enveloppe timbrée à votre adresse pour que nous puissions vous faire parvenir votre carte d'adhérent).

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT FAIRE EN PLUS UN DON À L'ASSOCIATION.

Dans ce cas, un reçu fiscal de la somme correspondante vous sera envoyé.



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Année de cotisation \_\_\_\_\_ N° d'adhérent \_\_\_\_\_

NOM, Prénom ou Raison sociale \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal, VILLE. (PAYS) \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Inscription à la Newsletter :  OUI -  NON (rayer la mention inutile)

La Newsletter trimestrielle, **envoyée par courriel**, est gratuite et commune à la Fondation Raymond Devos et l'ADARD.

Nous devons transmettre vos noms et adresses mail à la Fondation qui utilise le site « Sendinblue » pour diffuser cette lettre. Ce site, dont le siège est en France, répond aux nouvelles règles de confidentialité exigées par la loi, et n'utilise donc ces renseignements que pour notre lettre d'information. Vous pourrez à tout moment vous désabonner pour ne plus la recevoir. **Votre inscription à la Newsletter vaut acceptation de la transmission de vos données.**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association ADARD. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6/01/1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au siège de l'association.

Date et signature :